



Madame La Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs Les Membres de La CAPD,

Avant d'aborder les sujets en lien direct avec cette CAPD, nous souhaiterions rappeler ici l'urgence qu'il y a à confirmer le reclassement des agents dans le cadre du PPCR. Le ministre de l'Education Nationale parle de confiance. Il est important maintenant de joindre la parole aux actes.

Ensuite, nous souhaiterions vous alerter sur des situations, des habitudes, des attitudes récurrentes qui nous inquiètent de la part de nos partenaires. Bien sur, nous savons, ou plutôt les directeurs savent qu'il faut maintenir de bonnes relations avec les élus. Il ne s'agit pas ici d'ouvrir un conflit ouvert ni même d'inciter nos collègues à le faire. Il ne s'agit pas non plus de généraliser à toutes les collectivités ces dysfonctionnements mais voilà un florilège d'exemples qui finissent par exaspérer les directeurs, les équipes qui pourtant tous les jours s'évertuent à maintenir de bonnes relations avec ces mêmes partenaires :

- Chantage au nombre d'ATSEMs mises à disposition dès que l'on commence à échanger sur les dysfonctionnements organisationnels
- Imposition par la commune de l'emploi du temps des ATSEMS
- Travaux de mise en sécurité élémentaires non faits malgré des relances régulières mais cordiales
- Intimidation
- Lettres anonymes propageant des rumeurs
- Soutien systématiques aux personnels municipaux malgré des dysfonctionnements vérifiés en terme de manquement à l'éthique la plus élémentaire et au secret professionnel...
- Collusion entre élus et personnels de leur collectivité, élus et enseignants, élus et parents d'élèves

Cette liste n'est pas exhaustive et heureusement reste limitée à quelques territoires isolés.

Il n'en reste pas moins que ces événements nuisent au bon fonctionnement des écoles concernées, et détruisent au passage quelques enseignants.

Ces propos peuvent paraître musclés mais ils sont tirés de faits réels.

Un soutien sans faille des enseignants et un positionnement ferme de notre institution est indispensable pour justement restaurer un dialogue de confiance entre les différents partenaires de l'école.

Un des extraits de l'annexe 3 du projet académique dit : « Garantir à chaque famille, comme aux partenaires de l'école une compréhension fine des objectifs pédagogiques et des actions entreprises, impose une réflexion sur le « mieux communiquer ».

C'est un vrai défi mais cela doit être un engagement partagé par tous, dans et au dehors de l'Éducation Nationale.

Pour revenir plus sereinement au sujet qui nous intéresse aujourd'hui, nous souhaitons rappeler que nous sommes convaincus qu'un enseignant bien dans sa vie personnelle est un enseignant plus

disponible pour ses élèves et plus efficaces. Il reste encore trop de collègues éloignés de leur foyer depuis trop longtemps, les uns sont empêchés de rentrer parce que les autres sont empêchés de sortir. C'est un cercle vicieux qui mérite une réflexion de fond au niveau national. Nous ne doutons pas que vous saurez être attentive aux situations les plus urgentes.

Enfin, nous procéderons aujourd'hui aux dernières affectations de rentrée. Les opérations de la première phase et de la seconde phase ont permis de nommer un maximum de personnels. Cette procédure s'améliore d'année en année en offrant toujours davantage de postes en seconde phase.

Nous vous ferons part de nos quelques propositions d'amélioration lors du GT consacré à la circulaire mouvement.

Les temps partiels ont pu être gérés et nous savons que ce n'est pas chose aisée notamment le 80 %.

Nous sommes en effet très attachés au respect de l'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Le temps partiel en est une des clés essentielles.

Le SE Unsa 16 sera toujours présent pour continuer à améliorer les conditions d'affectation et d'exercice des enseignants charentais.